

CONSEIL COMMUNAL DE LOMME

SEANCE

Du 20 novembre 2019

DELIBERATION

2019/73 FOURNITURE DE MATERIELS DIVERS ET OUTILLAGES POUR LES SERVICES MUNICIPAUX DE LA VILLE DE LILLE ET DES COMMUNES ASSOCIEES D'HELLEMMES ET DE LOMME - APPEL D'OFFRES OUVERT

Les marchés portant sur la fourniture de matériels divers et outillages pour les services municipaux de la Ville de Lille et des communes associées d'Hellemmes et de Lomme arrivant à expiration, il convient de procéder au lancement d'un nouveau marché par voie d'appel d'offres ouvert.

Conformément à l'article R2162-2 alinéa 2 du Code de la commande publique, la consultation donnera lieu à un marché à bons de commande sans minimum ni maximum, pour une durée d'une année, reconductible 3 fois (soit une durée globale de 4 ans).

Il sera composé de 8 lots. A titre indicatif, les montants estimatifs annuels sont les suivants :

- Lot 1 : Fourniture d'outillage à main et électroportatif
Estimation annuelle de 140 000 € HT,
- Lot 2 : Fourniture d'articles de gros œuvre
Estimation annuelle de 50 000 € HT,
- Lot 3 : Fourniture de bois
Estimation annuelle de 73 700 € HT,
- Lot 4 : Fourniture d'articles de quincaillerie
Estimation annuelle de 210 500 € HT,
- Lot 5 : Fourniture de produits sidérurgiques
Estimation annuelle de 28 200 € HT,
- Lot 6 : Fourniture de produits de second œuvre
Estimation annuelle de 47 200 € HT,
- Lot 7 : Fourniture d'articles de plomberie
Estimation annuelle de 73 000 € HT,
- Lot 8 : Fourniture de matériels électriques et d'éclairage
Estimation annuelle de 303 600 € HT.

Le montant estimatif annuel pour l'ensemble des lots est de 926.200 € HT.

Le Conseil Communal, après en avoir délibéré, décide de bien vouloir :

- ◆ **AUTORISER** le lancement de la consultation,
- ◆ **AUTORISER** la signature du marché à intervenir par le Maire ou l' élu délégué après décision de la Commission d' Appel d' offres,
- ◆ **IMPUTER** les dépenses au chapitre 011 - article 6068 pour les autres matières et fournitures, au chapitre 011 - article 60632 pour les fournitures de petit équipement sur l' opération 662 QMAIN et au chapitre 21 - article 2188 pour les matériels sur l' opération 1550 QMATE - AP QGESTPATRE.

ADOPTE A LA MAJORITE,

Abstentions : Mme ACS - M. HENRI.

Fait et délibéré à Lomme, les jour, mois et an ci-dessus.

Pour expédition conforme,

Le Maire de Lomme